

## SYMPAC - REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS 2025

RESULTAT DE L'EXERCICE 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Réalisation	30 838,40 €	610 084,49 €	640 922,89 €
Dépenses	Réalisation	117 757,52 €	719 398,04 €	837 155,56 €
Résultat		-86 919,12 €	-109 313,55 €	-196 232,67 €

RESULTAT DE CLOTURE 2025				
	Résultat de clôture 2024	Affectation au 1068	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	317 175,05 €		-86 919,12 €	230 255,93 €
Fonctionnement	396 161,68 €		-109 313,55 €	286 848,13 €
Total	713 336,73 €	0,00 €	-196 232,67 €	517 104,06 €

Besoin de financement - (Dépense au 001)	0,00 €
Excédent de financement - (Recette au 001)	230 255,93 €

Restes à réaliser	Recettes	0,00 €
	Dépenses	2 265,12 €
		-2 265,12 €

Besoin total de financement	
Excédent total de financement	227 990,81 €

Vu pour être annexé à la délibération du comité syndical du 24 février 2026

Le Président du SyMPaC,

Bernard DELALIN

Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes et en conséquence déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

Décide d'affecter ainsi l'excédent de fonctionnement (cf BP 2026)

apurement déficit investissement (recette au 1068)	0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (Recettes au 002)	286 848,13 €